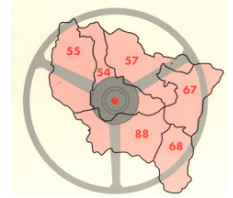




**ASA Plaine de l'III  
Ecurie Sport Auto Lefebvre**



## **23<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DU FLORIVAL**

### **R E G L E M E N T P A R T I C U L I E R**

**31 MARS et 1<sup>er</sup> AVRIL 2007**

#### **Programme du Rallye :**

- Parution du règlement : Lundi 26 février 2007
- Ouverture des engagements : Lundi 5 mars 2007
- Clôture des engagements : Lundi 19 mars 2007
- Parution du road-book : Dimanche 25 mars 2007 : Station Total RD83 Rouffach
- Dates et heures des reconnaissances : Dimanche 25 mars de 13h à 18h  
Samedi 31 mars de 9h à 19h
- Vérification des documents et des véhicules : samedi 31 mars 2007 de 15h à 19h30 au Centre de Contrôle Technique Autovision dans la Zone Industrielle Est à Rouffach
- Heure de mise en place du parc de départ : Samedi 31 mars à 15h
- 1<sup>ère</sup> Réunion des Commissaires Sportifs : Centre de Contrôle Technique Autovision dans la Zone Industrielle Est à Rouffach le samedi 31 mars 2007 à 19h45
- Publication des équipages admis au départ : samedi 31 mars à 20h30
- Briefing des pilotes : le 1er Avril 2007 à 8h30 à l'entrée du parking des transports Bass
- Départ : de Rouffach le dimanche 1er Avril à 9h00 parking des transports Bass
- Publication des résultats partiels : au Parc de Regroupement Cave Vinicole de Pfaffenheim
- Arrivée du 1<sup>er</sup> concurrent à Rouffach Parking Intermarché à : 15h58
- Vérification finale : à Rouffach au garage Sauter
- Publication des résultats du rallye : dimanche 1er Avril 2007, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
- Remise des Prix : dimanche 1er Avril 2007 à 19h30 à l'ancien Hôtel de Ville de Rouffach.

#### **Article 1p : ORGANISATION DE LA COURSE**

L'Association Sportive Automobile de la « Plaine de l'III », en qualité d'organisateur administratif avec le concours de la municipalité de Rouffach et l'Ecurie Sport Auto Lefebvre de Rouffach organisent le :

### **23<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DU FLORIVAL**

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation n° R67 en date du 9 février 2007.

#### **Comité d'organisation**

Président : Gérard WINKLER  
Membres : Tous les membres de l'Ecurie Lefebvre  
Secrétariat du Rallye : ASA PLAINE de l'ILL  
Adresse : 5 rue de Guebwiller – 68500 BERGHOLTZ  
Tel. & Fax. : 03 89 76 28 25

#### **Permanences du Rallye**

Lieu : Centre Autovision à Rouffach  
Date : 31 mars 2007  
Horaire : de 15h à 21h30  
Téléphone : 06.87.14.63.88

Lieu : Cave Vinicole de Pfaffenheim  
Date : 1er Avril 2007  
Horaire : de 8h à la fin de l'épreuve  
Téléphone : 06.87.14.63.88

## Organisateur Technique

Ecurie LEFEBVRE  
5 rue de Guebwiller  
68500 BERGHOLTZ  
Tel. & Fax. : 03 89 76 28 25

### 1.1p Officiels

Commissaires sportifs :	- Président	M. Jean Claude DUVAL.....	licence n°	1296
	- Membre	M. Jean Jacques HUBER.....	licence n°	10866
	- Membre	M. Alain CANU.....	licence n°	2939
Directeur de Course :		M. Bernard COUSIN .....	licence n°	6379
Directeur de Course Adjoint :		M. Daniel BLANQUIN .....	licence n°	1941
		M. Jean Yves MAUER .....	licence n°	139696
Directeur de Course délégué à l'ES 1		M. Jean MAUSHART .....	licence n°	35260
Adjoint au DC ES 1		Mme A-C VIEHE.....	licence n°	11415
Directeur de Course délégué à l'ES 2		M. Olivier DEVAUX.....	licence n°	1751
Adjoint au DC ES 2		M. Charly ZUMSTEG.....	licence n°	166987
Médecin Responsable :		SAMU 68		
Commissaire Technique Responsable :		M. Christian BONIN .....	licence n°	1188
Commissaires Techniques		M. Denis DERCHE .....	licence n°	33547
		Mlle Laurence LOMBARDO .....	licence n°	135247
Chargés des Relations avec les Concurrents :		M. Michel BERGAMI.....	licence n°	1296
		M. Alain PECCAUD .....	licence n°	2308
Responsable des Commissaires de Route :		M. Louis SEIGNEUR .....	licence n°	1570
Tricolore :		M. Albert SCHAERRER.....	licence n°	1561

### 1.2p Eligibilité

Le Rallye du Florival compte pour la Coupe de France des Rallyes et le Championnat des Rallyes du Comité Régional du Sport Automobile Lorraine-Alsace.

### 1.3p Vérifications

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Les équipages engagés devront se présenter aux vérifications administratives et techniques à l'heure fixée par les organisateurs qui auront lieu au Centre de Contrôle Technique AUTOVISION dans la Zone Industrielle EST à Rouffach :

GROUPES	HORAIRES
N/FN	15h à 17h
A/FA	17h à 18h
F2000	18h à 19h
GT	19h à 19h30

Les vérifications finales seront effectuées : au garage Sauter  
Adresse : 14 rue Raymond Poincaré – 68250 ROUFFACH  
Prix de la main d'œuvre : 45 Euros TTC

### Article 2p : ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### Article 3p : CONCURRENTS ET PILOTES

#### 3.1. Demande d'Engagement – Inscriptions

**3.1.5 :** Toute personne qui désire participer au rallye du Florival doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée avant le lundi 19 mars 2007.

**3.1.10 :** Le nombre d'engagés est fixé à 150 voitures maximum.

### **GROUPE N/FN**

N/FN1 : jusqu'à 1400 cm<sup>3</sup>

N/FN2 : plus de 1400 à 1600 cm<sup>3</sup>

N/FN3 : plus de 1600 à 2000 cm<sup>3</sup>

N/FN4 : plus de 2000 cm<sup>3</sup> (limitée à 2500 cm<sup>3</sup> en régional sauf les voitures du groupe FN)

### **GROUPE A/FA**

A/FA5 : jusqu'à 1400 cm<sup>3</sup>

A/FA6 : plus de 1400 à 1600 cm<sup>3</sup>

A/FA7 : plus de 1600 à 2000 cm<sup>3</sup>

A/FA8 : plus de 2000 cm<sup>3</sup> (limitée à 2500 cm<sup>3</sup> en régional sauf les voitures du groupe FN)

### **GROUPE GT**

GT9 : jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup>

GT10 : au dessus de 2000 cm<sup>3</sup>

### **GROUPE F2000**

F11 : jusqu'à 1150 cm<sup>3</sup>

F12 : plus de 1150 à 1400 cm<sup>3</sup>

F13 : plus de 1400 à 1600 cm<sup>3</sup>

F14 : plus de 1600 à 2000 cm<sup>3</sup>

#### **3.1.11.1**

Les droits d'engagements sont fixés :

- a) avec publicité facultative des organisateurs : 220 Euros
- b) sans publicité facultative des organisateurs : 440 Euros
- c) Montant d'engagement membres ASA : 180 Euros

#### **3.1.12**

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagements.

### **Article 4p : VOITURES ET EQUIPEMENTS**

#### **4.3.11 ..... Assistance :**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Toute assistance est interdite en dehors des parcs prévus à cet effet.

#### **4.3.3 Définition de l'assistance interdite**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### **Article 5p : PUBLICITE**

La publicité obligatoire et facultative sera Rallye Shop.

### **Article 6p : SITES ET INFRASTRUCTURES**

#### **6.1p Description**

Le Rallye Régional du Florival représente un parcours de 152,7 km. Il est divisé en 1 étape et 3 sections. Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39 km.

Les épreuves spéciales seront : ES 1, 3 et 5 : le Col du Firstplan, ES 2, 4 et 6 : la route des 5 Châteaux.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

#### **6.2.p Reconnaissances**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

**6.2.6** : Les reconnaissances auront lieu : le Dimanche 25 mars de 13h à 18h  
le Samedi 31 mars de 9h à 19h

Le nombre de passages en reconnaissances est limité à 4 maximum et des contrôles seront effectués.

**Article 7p : DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

**7.2p Dispositions Générales Relatives aux Contrôles**

7.2.11. : Les Signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaires de Route : combinaison blanche
- Chef de Poste : Chasuble ou brassard « Chef de Poste »

**Article 8p : – RECLAMATIONS – APPELS**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

**Article 9p : CLASSEMENT**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

**Article 10p : PRIX**

Prix en espèces : 4500 Euros effectivement distribuables.

Coupes : 30 coupes ou lots au minimum

La Remise des Prix se déroulera le dimanche 1er Avril 2007 à 19h30 à l'Ancien Hôtel de Ville de Rouffach.

Répartition des Prix :

	PREMIER	DEUXIEME	TROISIEME	QUATRIEME	CINQUIEME
SCRATCH	160 Euros	105 Euros	75 Euros		
CLASSES de 1 à 4 partants	220 Euros	100 Euros			
De 5 à 12 partants	210 Euros	110 Euros	60 Euros	40 Euros	
Plus de 12 partants	210Euros	110 Euros	80 Euros	50 Euros	30 Euros

**Article 11p : DISPOSITONS PARTICULIERES**

Après les vérifications administratives et techniques, un Parc **gardé** sera en place sur le parking des transports Bass – Z.I. Est à Rouffach.

**L'entrée se fera dès la fin des vérifications et ce jusqu'à 21h au plus tard, le samedi 31 mars 2007**

**SAMEDI 31 MARS 2007 :**

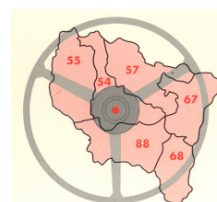
**Les voitures de course devront être IMPERATIVEMENT déchargées et les remorques garées dans l'enceinte de la C.A.C près de la Gare S.N.C.F. de Rouffach.**

**Le Parc Assistance sera accessible à partir de 7h le dimanche 1<sup>er</sup> avril et devra être impérativement libéré pour 20h le même jour.**

**En dehors de ce jour et de ces horaires, aucun véhicule et aucune personne n'aura le droit de pénétrer dans ce Parc sous peine de mise hors course de l'équipage engagé à cette course.**

**Un seul véhicule d'assistance par voiture de course sera autorisé à accéder au Parc Assistance.**

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE  
COMITE REGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE LORRAINE - ALSACE



ASA PLAINE DE L'ILL

ECURIE SPORT AUTO LEFEBVRE ROUFFACH

# 23<sup>e</sup> Rallye Régional du Florival

## 31 mars & 1<sup>er</sup> avril 2007

Comptant pour la coupe de France des Rallyes  
Et le Trophée des Rallyes du  
Comité Régional du Sport Automobile Lorraine - Alsace

DOSSIER D'ENGAGEMENT



Fédération Française du Sport Automobile

ASA Plaine de l'III

Ecurie Sport Auto Lefebvre

# DEMANDE D'ENGAGEMENT

**23<sup>ème</sup> Rallye Régional du Florival  
Samedi 31 mars et  
Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2007**

Le présent bulletin d'engagement doit parvenir au comité d'organisation au plus tard le :

**19 mars 2007** (le cachet de la poste faisant foi)

à l'adresse suivante :

**ASA Plaine de l'III - 5, rue de Guebwiller - 68500 BERGHOLTZ**  
Accompagnée des droits d'engagements :

220 Euros (avec publicité) - 440 Euros (sans publicité)

Les droits d'engagements sont établis à l'ordre de « **Ecurie Lefebvre - Rouffach** »

---

**TOUTE DEMANDE INCOMPLETE OU NON ACCOMPAGNEE DES  
DROITS D'ENGAGEMENTS SERA CONSIDERREE COMME NULLE.**

---

Il est rappelé qu'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date à deux épreuves différentes. En signant le présent règlement, le concurrent et les conducteurs reconnaissant avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et d'engagent à s'y conformer, de même qu'aux réglementations générales applicables (y compris des contrôles anti-dopage).  
Ils certifient l'exactitude des déclarations au dos de cette feuille.